

Octobre
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



YFFINIAC AU COEUR DES OCÉANS,
DÉCOUVREZ L'EXPOSITION !

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Ambiance festive sur le
Marché du Dimanche
ENFANCE JEUNESSE
Restauration scolaire : repas à 1 €
SPORTS LOISIRS ET CULTURE
Exposition : Biodiversité marine
de la Baie



Lundi 30 août

La municipalité a fait appel une nouvelle fois à l'association d'insertion Adaléa pour la réalisation de travaux de peinture à l'école élémentaire Simone Veil. Deux classes ont donc été rénovées par plusieurs salariés qui ont œuvré durant 7 jours.

« Notre objectif est de favoriser l'accès à des emplois pérennes pour des personnes en difficulté », explique Lydie Bedel, coordinatrice des ateliers d'insertion. Lors de ce point presse, Denis Hamayon, le maire, soulignait : « Nous sommes à la fois clients et partenaires d'Adaléa et aussi auprès de différentes entreprises d'insertion comme les Brigades Vertes pour les espaces verts. »

Dimanche 12 septembre

Ambiance estivale pour ce tout premier vide-greniers organisé par les Vitrites d'Yffiniac.

Nul doute que les amateurs du genre se sont précipités pour essayer de flairer la bonne affaire. Côté stands, 46 exposants ont débarrassé des objets de toutes sortes : vêtements, livres, jouets... Et côté animations, les organisateurs avaient tout prévu : structure gonflable, stand de maquillage, expositions de voitures anciennes, navette pour se rendre sur les lieux et tout ça gratuitement ! Un premier événement réussi pour l'association.



Mardi 14 septembre

Lancement des travaux de 10 logements locatifs sociaux au lotissement Le Buchonnet.

Le coût de l'opération sera de 1,65 millions d'euros financés pour 1,36 millions par Terre et Baie Habitat. Le reste du financement sera assuré par Saint-Brieuc Armor Agglomération, la commune d'Yffiniac, l'ANRU, le département, Action Logement et Enedis.

De g. à d. : Denis Hamayon le maire, Martine Hubert la présidente de Terre et Baie Habitat et Sylvie Guignard Vice-Présidente de SBAA pour l'Habitat et le logement.

Dimanche 19 septembre

La fête de la Saint-Laurent attire chaque année toujours autant. Cette journée, organisée par les Amis de la Chapelle et l'Écho de la Baie, s'est déroulée sous le soleil. Au programme, une messe dans la chapelle, un repas champêtre et un immense vide-greniers à l'Hippodrome de la Baie qui aura accueilli plus de 4000 visiteurs tout au long de la journée. Un grand merci aux 70 bénévoles qui ont permis l'organisation de cette 7^e édition.





Le Sillon - Octobre 2021



SOMMAIRE

Agglo info

ATELIERS CIAS

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

UNE 2^{NDE} VIE POUR VOS OBJETS.....P4

Actualités municipales

JOURNÉE CITOYENNE : DES ATELIERS POUR TOUS

MARCHÉ DU DIMANCHE : NOUVEAU COMMERÇANT

TRAVAUX : PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

LES ESPACES VERTS : NOUVEL APPRENTI

NOCES D'OR POUR GILBERT ET NICOLE.....P5-P6

Enfance Jeunesse

RESTAURATION SCOLAIRE : LE REPAS À 1 EURO

LES VACANCES D'AUTOMNE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

MPE : UNE FORMATION AUX 1^{ERS} SECOURS

ÉCOLE SIMONE VEIL : INITIATION AUX ÉCHECS

ÉCOLE SAINT-AUBIN : UNE RENTRÉE AVEC L'UGSEL

SIJ : QUINZAINE DE L'INFORMATION.....P7-P8

Sports, loisirs et culture

LES OISEAUX INVESTISSENT LA VILLE

EXPOSITION : BIODIVERSITÉ MARINE DE LA BAIE

SPECTACLE : ÉCHAPPONS-NOUS À PETITS PAS

LA FÊTE DES CHOCHARDS SE PRÉPARE

REPRISE DES ACTIVITÉS.....P9-10

Conseilmunicipal.....P11

Urbanisme/EtatCivil/Agenda.....P12

A NOTER

Une Réunion d'information sur la prévention des inondations en fond de baie d'Yffiniac (GEMAPI) est organisée
Vendredi 5 novembre à 18h30 salle des Fêtes.

Soutenons nos aînés

Après la rentrée des classes, place à celle de nos aînés avec les Amis de la Baie. Mardi 16 septembre, tandis que certains ont retrouvé les bancs du club à la salle Triskell pour partager leurs activités habituelles du jeudi, d'autres ont préféré profiter du soleil pour une marche de 8 km. Tous avec un large sourire, ils ont déjà échangé autour des prochains rendez-vous comme le concours de belote ou le vide-greniers.

La navette gratuite Yffi'bus a inauguré son 1^{er} trajet ce jour-là avec une adhérente du club. Vous êtes plusieurs à avoir pris contact avec la mairie pour connaître les modalités de ce nouveau service qui, je vous le rappelle, est destiné aux personnes de 60 ans et plus, en situation de handicap ou bénéficiaires du CCAS n'ayant pas de moyen de locomotion. Rompre la solitude, favoriser le lien social, tels sont entre autres les objectifs recherchés de ce transport gratuit.

Début juin, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a été réalisée auprès des personnes de 70 ans et plus visant à améliorer la qualité de vie dans notre commune. Au total, 112 questionnaires ont été exploités, soit un échantillon représentant près de 22 % de la population concernée. Une synthèse des réponses recueillies est en cours afin de mettre en place des actions répondant aux besoins de nos aînés. Nous vous en reparlerons dans un prochain Sillon.

Vous l'avez constaté, le CCAS s'investit au quotidien dans différentes actions et activités pour être à l'écoute des personnes en difficulté. En complément du CCAS, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) joue un rôle de coordinateur. Ainsi, des ateliers thématiques sur le sommeil et comment reprendre pied après le confinement ont été proposés. Le but de ces séances dispensées plusieurs fois dans l'année est d'apporter des conseils mais aussi d'échanger tout simplement.

Un nouveau projet va voir le jour prochainement, Icope Monitor (Soins Intégrés pour les Personnes Âgées). Il s'agit d'une application mobile, développée en 2020 par le gérontopôle du CHU de Toulouse. Téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé et toute personne formée à son utilisation, elle a pour but de prévenir la perte d'autonomie des séniors. Ce nouvel outil, géré par le CIAS, permettra en quelques minutes de dépister les personnes présentant des signes de fragilité pour lesquelles un programme de soins sera mis en place.

Le CCAS, c'est aussi l'organisation du traditionnel repas annuel des aînés de 75 ans et plus. En 2020, les risques sanitaires liés à la Covid n'ont pas permis à la commune de l'organiser. Cette année, le repas devrait se dérouler mardi 30 novembre. Les personnes ne pouvant pas se déplacer se verront remettre un colis de Noël par les élus et les membres du CCAS.

Annick Glâtre
Adjointe en charge
de la cohésion sociale, de la solidarité et des services à la population

La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Ateliers CIAS

Reprendre pieds après le confinement

Le Centre Intercommunal d'Action Social, en partenariat avec l'association Brain Up, a lancé un nouveau programme d'ateliers de prévention pour les personnes de 60 ans et plus avec comme thème « Crise sanitaire : reprendre pieds après le confinement ». 5 séances sont animées par une psychologue et 9 personnes maximum peuvent y assister. « Ces ateliers permettent de faire le point sur le ressenti de chacun pendant et après le confinement » explique Sarah Oger, chargée de mission prévention santé au CIAS. Le contexte sanitaire a brutalement modifié les habitudes quotidiennes.

Après un temps de sidération, chacun a appris à accepter ces changements avec plus ou moins de facilité. L'intervenante apporte des conseils sur la manière de s'adapter à ces nouvelles conditions et d'avoir confiance en soi comme en l'autre. Chacun partage ses propres expériences au sein du groupe, échange autour de bonnes pratiques pour vivre au mieux la période après le confinement.

**Les prochaines séances : mardis 5, 12 et 19 octobre - Salle Le Trait d'Union - Gratuit
Contact au 02 96 58 57 06.**



Espace Info Habitat : le SLIME

Lutter contre la précarité énergétique

Vous avez des factures d'énergie trop élevées ? Vous avez du mal à chauffer votre logement ? Problèmes de moisissures ou d'humidité ? Votre logement vous semble inconfortable ?

Prenez contact avec le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME). Totalement GRATUIT, il est proposé aux habitants de Saint-Brieuc Armor Agglomération sous conditions de ressources.

Deux visites à domicile sont proposées. Une première pour réaliser un diagnostic socio-technique : évaluation de la situation sociale de votre ménage (bénéficiaire de RSA, suivi par des assistantes sociales...) vérification des droits aux différentes aides existantes, ainsi

qu'un diagnostic du bâti (isolation, système de chauffage, vmc...)

Une deuxième visite pour une remise du compte rendu de la première, vous informer sur les points forts et faibles du bâti et vous délivrer des conseils et éco-gestes.

Enfin il peut être installé des équipements économes tels que des mousseurs pour l'économie d'eau, réflecteur de chaleur pour l'amélioration de l'émission de la chaleur et des ampoules basse consommation pour les économies d'électricité.

**Espace Info Habitat
Centre Inter Administratif - 5 rue du 71e RI
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 77 30 70 - infohabitat@sbaa.fr**

Pour stopper le gaspillage Donnez une 2^e vie à vos objets

Machine à laver, ordinateurs, vêtements... Vous cherchez à les donner ou les faire réparer ? Les acheter ou les vendre d'occasion ? Jeux de lumière, équipements de sport de glisse, déguisements, vélo, outillage... Quel point commun ? Vous pouvez tous les louer !

Un annuaire en ligne

Un annuaire recensant les acteurs du réemploi, de la réparation et de la location sur l'agglomération est disponible sur www.saintbrieuc-agglo.fr rubrique Vie et habiter.



Journée Citoyenne

Innovons ensemble

Ce samedi 25 septembre a été productif pour les participants à la Journée Citoyenne. Une participation plus timide cette année due au changement de date mais dans un esprit solidaire. Sur le plan de la collecte de lunettes, ce sont environ 200 paires qui partiront vers l'association Lunettes sans frontières, récoltées grâce aux boîtes chez les commerçants. Plusieurs chantiers ont eu lieu avec la bonne volonté des participants, comme l'atelier couture (photo 3) avec des professeurs aguerries : Céline et Nadozbreizh. En photo 4, les jeux prêtés par la Ludothèque d'Hillion dans le cadre du partenariat avec la structure ont ravi les grands et les petits. Sur la photo 2, un bel esprit de collaboration sur le pont Derlande qui enjambe le Saint-Jean entre les équipes



① Une belle journée citoyenne avec le plaisir de se retrouver ensemble.

d'Yffiniac et d'Hillion. Tandis qu'une partie de l'équipe dont Jean-Yves Martin adjoint aux travaux à Yffiniac s'occupait de sécuriser le pont, l'autre partie, composée de Gilles et Karine, a débroussaillé le chemin

de la Caunette, chemin historique qui reliait les deux villes entre elles en cas de fortes inondations dans la Baie.

La Journée citoyenne vous donne rendez-vous l'année prochaine.



Marché du dimanche

Un nouveau commerçant et une ambiance festive



Dimanche 12 septembre, les amateurs de musique irlandaise ont pu profiter d'une pause musicale avec le groupe May Buggs, avant ou après avoir effectué leurs achats.

Un nouveau maraîcher bio

Depuis le 5 septembre, un maraîcher bio, « La ferme des allées couvertes » est venu étoffer le marché. Maryline et Gwénaél vous proposent

des choux, cucurbitacées, betteraves, salades, carottes, wasabis, patates douces,...) mais produisent également du jus de pomme et des fruits rouges en saison. A taille humaine, le marché propose un panel de commerçants pouvant répondre aux envies de chacun. Nouveauté de la rentrée, le marché est sonorisé avec une musique d'ambiance.

« Les objectifs de notre marché sont de proposer chaque semaine des produits frais, de faire connaître et valoriser les producteurs du territoire », note Isabelle Plaze, adjointe à l'attractivité et aux finances.

Noël sur le marché dimanche 19 décembre

A la veille des fêtes de fin d'année, le marché s'habillera ce jour-là aux couleurs de Noël et la gourmandise sera très certainement au rendez-vous. Nous vous en reparlerons.

Vous êtes commerçant ambulant, vous êtes intéressé pour nous rejoindre sur le marché du Dimanche, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 02 96 72 60 33 ou accueil@ville-yffiniac.fr



Travaux

Des panneaux photovoltaïques sur le toit du Complexe



Dominique Pavy, Directeur des services techniques, Jean-Yves Martin adjoint chargé des travaux, de la sécurité et des équipements ainsi que Patrick Pacquetteau de l'Alec.

Les panneaux photovoltaïques prévus par la municipalité viennent d'être mis en fonction ce jeudi 9 septembre sur le toit du complexe sportif.

91 panneaux au total produiront 30 kW avec une prévision d'environ 20% de la consommation de l'installation sportive.

« Cela devrait représenter par an 2 500 € d'économies » explique Patrick Pacquetteau, représentant de l'Agence locale de l'énergie et du climat.

Cette installation représente un coût global de 51 200 € dont une participation de l'État via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 20 000 €. Pour maximiser son utilisation « l'installation a été programmée en fonction de l'utilisation des salles » explique Dominique Pavy, directeur des services techniques.

Les services

Un nouvel apprenti aux espaces verts

Ibrahim Diarra, jeune Briochin de 16 ans, a rejoint les services techniques dans le domaine des espaces verts de la commune depuis le 1^{er} septembre. Inscrit au lycée de Saint-Illan à Langueux en formation CAP Jardinier Paysagiste, Ibrahim a découvert ce métier en effectuant des stages à la ville de Saint-Brieuc et à l'association Vert Le Jardin. « J'aime bien la nature et j'apprécie de travailler en plein air, mais aussi car les tâches sont variées et changent en fonction des saisons », précise Ibrahim. De la coupe de bordures à la taille de haies en passant par la tonte de gazon, Ibrahim a

pu accomplir différentes missions. Motivé, ce passionné de football et de courses à pied est soutenu par son maître d'apprentissage Jean-Benoît Gorin, responsable des espaces verts.

Une formation sur deux ans

Sa formation, qu'il réalisera en alternance sur 2 ans, lui permettra d'acquérir une expérience pratique de 28 semaines chaque année et de 11 semaines à l'école. Mais Ibrahim n'a pas l'intention de s'arrêter là : « Mon objectif est de poursuivre mes études afin d'obtenir un bac-pro ».



Noces d'or

Gilbert et Nicole ont fêté leurs 50 ans de mariage



De plus en plus rares et d'autant plus précieux, les noces d'or de ce 28 août célébraient les 50 ans de mariage de Nicole et Gilbert Benoît, entourés de leurs 3 enfants et 5 petits-enfants ainsi que de leurs amis. Ils ont été accueillis à l'Hôtel de ville par le maire et ses adjoints.

Un moment d'émotion pour toute cette famille. Qui aurait prédit que d'une belle rencontre lors d'un Mardi Gras naîtrait une union si forte ? C'est ce qu'a rappelé le maire, Denis Hamayon, lors de son discours « La tendresse partagée, construite au fil des années, est une force. »

Le premier édile leur a ensuite remis le diplôme de leurs noces d'or ainsi que la médaille de la ville.

Restauration scolaire Le repas à 1 euro

Dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'État, depuis le 1^{er} avril 2019, soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de déjeuner à la cantine pour 1 €. Cette aide financière était réservée jusqu'alors aux communes rurales défavorisées de moins de 10.000 habitants. Depuis le 1^{er} avril 2021, et ce afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'en bénéficier, le gouvernement a décidé d'amplifier ce dispositif. Le soutien financier de l'État est prévu pour une durée de 3 ans, la municipalité en fera de même.

Notre commune éligible

« Après en avoir fait la demande, notre commune peut bénéficier d'une aide financière de l'État nous permettant de faire profiter les familles, notamment les plus modestes, d'un tarif préférentiel », explique Alain Thoraval, l'adjoint à l'enfance-jeunesse et aux ressources humaines. Ainsi, les foyers qui disposent d'un quotient familial (OF) inférieur ou égal à 800 € ne paieront le repas que 1 € (2,85 € pour un quotient supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 300 € ; 3,20 € pour un quotient familial supérieur à 1 300 €).



Le SIJ (Structure Information Jeunesse) Quinzaine de l'information du 25 octobre au 5 novembre

La quinzaine de l'information, c'est l'occasion de découvrir des vocations mais aussi de prendre un premier contact avec l'emploi.

Dominig Rolland, responsable de la Structure Information Jeunesse vous propose un programme d'animations à Yffiniac ainsi que des rendez-vous extérieurs regroupant plusieurs SIJ.

Des ateliers

- « **BAFA, job et CV** »
Jeudis 28/10 et 4/11 de 14h à 17h

- « **Baby-sitting et argent de poche** »

Mardi 2/11 à 14h et à 16h

Un débat

- « **Les écrans, parlons-en** »

Mardi 26/10 de 20h à 22h

Auditorium de l'espace Victor Hugo à Ploufragan. Sur réservation au 06 07 33 36 27

Un forum

- « **Une passion, un métier** »

Mercredi 27/10 de 14h à 17h

Espace Roger Ollivier à Plérin
Sur réservation au 06 07 33 36 27



Contact :

SIJ - Dominig
7 rue du Bois Gilbert
06 07 33 36 27

Les vacances d'automne Ce qu'il faut savoir

Deux accueils de loisirs sont ouverts du lundi au vendredi pendant les vacances de la Toussaint du 25 octobre au 5 novembre (sauf lundi 1^{er} novembre, jour férié)

- **Pour les enfants de 3 à 10 ans** au centre de loisirs de la Croix Bertrand. Accueil de 7h30 à 18h30 (arrivée des enfants entre 7h30 et 9h et départ entre 17h et 18h30). Capacité maximale de 56 enfants par jour. Pré-inscription à la journée uniquement via le Portail Famille du 4 au 15 octobre (avant 16h30). Inscription définitive validée après paiement en mairie pendant la période d'inscription (sauf pour les familles en prélèvement automatique). Diffusion du programme à partir du lundi 11 octobre.

- **Pour les jeunes de 10 à 17 ans** à L'Antrejeunes de 8h30 à 18h30. Adhésion en cours de validité nécessaire pour fréquenter

le service. Inscriptions le mercredi 13 octobre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 au local. Les inscriptions ne seront validées qu'après règlement des activités payantes en mairie avant le début des vacances (sauf familles en prélèvement automatique). Diffusion du programme quelques jours avant la date des inscriptions, guettez vos mails et le site internet de la mairie !

Pour tous renseignements,
contactez le service enfance jeunesse
par mail à jeunesse@ville-yffiniac.fr ou au 02 96 72 66 44

MPE

Formation aux 1^{ers} secours

L'ensemble du personnel de la crèche a commencé une série de formations aux Premiers secours (PSC1), dispensée par Stéphanie Pestel, la directrice de la crèche. Mardi 21 septembre, le thème de cette première session d'environ 45 mn était les gestes de premiers secours en cas d'obstruction des voies aériennes par un corps étrangers chez le bébé et chez l'enfant.

Par groupe de 5/6 personnes, les stagiaires ont également écouté les consignes relatives à la position latérale de sécurité.

Au cours des prochaines réunions, à raison d'une par mois, d'autres thèmes comme les convulsions, les détresses respiratoires, les brûlures... seront abordés. « Ces petites formations sont plus des échanges au sein de l'équipe afin de mieux appréhender l'urgence si elle se produit », confiait la directrice.



École Simone Veil

Découvrir et apprécier les échecs



Cette année, un projet éducatif est proposé par l'école primaire et le club d'échecs d'Yffiniac. Ce projet a pour but d'initier les enfants au jeu d'échecs. Quatre classes (sur 10), soit 83 élèves au total ont pu ainsi découvrir les règles, les astuces et la stratégie de ce jeu. Au cours de la phase d'initiation présentée sur l'échiquier mural, Anthony et Abel, en maîtres de stage, ont présenté le jeu, les pièces et leurs déplacements ainsi que la stratégie. « Alors que le roi ne fait qu'un pas à la fois, la pièce la plus puissante, la dame, se déplace d'autant de cases qu'elle veut et dans tous les sens ». Au cours des 3 séances qui suivront, ce sera la phase du jeu libre où les binômes seront constitués pour jouer par équipe. « Pour gagner, il faudra penser à prendre les chemins les plus efficaces, entre rapidité et sécurité », précise Anthony. Et Laurence Demont de conclure : « Nous essaierons d'étendre cette initiation à l'ensemble des élèves de primaire ».

Sur la photo : les élèves de CE2 de Nelly Rouillé écoutent attentivement les précieux conseils de leurs maîtres de stage.

École Saint-Aubin

Une rentrée avec l'UGSEL

« Vendredi 24 septembre, les élèves de PS au CM2 de l'école ont participé à la journée « Ma rentrée avec l'UGSEL ». Comme de nombreuses écoles de France, ils ont chanté, dansé sur un flash mob, et joué avec « Les anneaux Olympiques* ». Le but de ce temps était de commencer à fêter les JO 2024 de Paris, en recréant le symbole olympique bien connu. Pendant les 3 années qui vont nous mener à cet événement, les enfants de l'école Saint-Aubin, en lien avec l'UGSEL, vivront régulièrement des moments de ce type, afin de créer une culture commune, et de préparer au mieux Paris 2024. À Saint-Aubin, nous nous « Sportons » bien !! », dixit Cyril Beurel le directeur.

* Les anneaux olympiques, but du jeu : faire circuler l'anneau olympique sans jamais se détacher les mains. À l'issue du tour de jeu, déposer l'anneau à sa place sur la cour de l'école pour reconstituer les anneaux olympiques.





Nous vous l'annonçons le mois dernier, une exposition poétique à travers les oeuvres de l'artiste Mich Mao est en place dans les rues de la ville.

Vous pouvez vous rendre dès maintenant sur l'itinéraire, et cela jusqu'au 30 novembre.

Pour retrouver les oiseaux, vous pouvez vous aider de la carte ci-contre. Des exemplaires sous la forme de flyers sont également disponibles en mairie. Le plan ne vous révèle pas l'emplacement précis et le nombre d'oiseaux que vous y trouverez, à vous d'ouvrir l'oeil et de tous les découvrir !

En tout, c'est une vingtaine d'oeuvres qui vous attendent dans les rues d'Yffiniac.

Que ça soit dans le Parc au Fil de l'eau au niveau de l'installation paysagère comportant un bateau, en passant par les massifs de fleurs de la commune jusqu'aux écoles primaires de Saint-Aubin et Simone Veil.

Parcours gratuit
du 2 octobre au 30 novembre

Exposition hors les murs

Les oiseaux investissent la ville



Exposition photos

Biodiversité marine de la Baie



Le Patio présente une exposition photographique « Biodiversité marine de la Baie » réalisée par le Narco club de plongée de Saint-Quay Portrieux.

Cette exposition est proposée dans le cadre du festival Baie des sciences qui explore cette année le thème des océans. Le festival scientifique en Baie de Saint-Brieuc, se déroule chaque année à l'occasion de la Fête de la science. Il a pour objectifs de :

- faire connaître et partager la Culture Scientifique, Technique et Industrielle ;
- favoriser les rencontres entre grand public et monde scientifique ;
- rendre accessible les sciences et les technologies ;
- promouvoir les atouts et les innovations du territoire ;
- transmettre le goût des sciences à un large public, notamment aux plus jeunes.

Exposition du 1^{er} au 30 octobre
Le Patio - Entrée libre

Spectacle

Échappons-nous à petits pas !

Un spectacle présenté en Langue des Signes dans le cadre du mois de l'accessibilité.

« Échappons-nous à petits pas ! » est un spectacle présenté dans le cadre du mois de l'accessibilité. Il s'agit de la rencontre sur scène, d'une comédienne et d'un musicien-comédien, Olivia Le Divelec et Nicolas Rivals, tous les deux sensibles à l'enfance et la petite enfance.

Ensemble, ils sont partis fouiner dans la littérature jeunesse, riche de propositions, et ont posé leur curiosité et leur désir sur plusieurs pépites. Dans un univers chaleureux et humoristique, Olivia et Nicolas revisitent des

comptines de l'enfance et des histoires d'aujourd'hui, pour amuser, éveiller, faire grandir ou avoir un (tout petit) peu peur.

Pour cela, ils s'appuient sur leur plaisir de raconter, sur l'accordéon de Nicolas et sur la Langue des Signes Française d'Olivia. Tout public dès 6 mois !

**Mardi 26 octobre à 11h (tout-petits)
et 15h (toute la famille)**
Gratuit - Tout public
Médiathèque Le Patio



La Fête des Chocards du 20 au 28 novembre

Les bénévoles sur le front



Lors du Forum des associations, les bénévoles ont échangé sur l'édition 2021.

Le Coeur de ville va à nouveau battre aux rythmes des manèges et des animations. La Fête des Chocards est de retour et chacun s'active pour offrir une belle semaine de festivités. Guettez les premiers signes et, d'ores et déjà, cochez les dates sur votre agenda. Le dépliant avec le programme complet sera inséré dans la prochaine parution du Sillon.

Associations

Vos activités reprennent

Vous n'êtes pas encore inscrits à des activités ou vous n'avez pas eu le temps de passer au Forum des associations ? Retrouvez ici certaines activités que vous pouvez débiter dès maintenant. Alors prenez vos chaussons, vos costumes... et c'est parti !

Danse

Yffi'danse de la Baie propose des cours les mercredi et samedi ouverts aux élèves à partir de 4 ans.

Un cours pour les adultes est également proposé le mardi à 21h

Contact : yffidanse@gmail.com
ou au 07 87 98 32 48

Théâtre

La troupe des Choc'Art propose des cours le lundi de 17h30 à 18h30 pour les enfants, et le mercredi de 20h à 22h pour les adultes.

Contact : nolwennbedel@gmail.com
ou au 06 48 90 07 70

Meeting à l'Hippodrome de la Baie

Découvrez le frisson des courses avec la reprise des courses hippiques.

Dimanche 24 octobre - Galop
Dimanche 7 novembre - Trot

Contact : hippodromesaint-brieuc@orange.fr ou au 06 08 10 93 61

Danses bretonnes

Reprise des cours depuis mardi 21 septembre à la salle des Fêtes.

Pour les initiés : de 18h à 19h20

Pour les débutants : de 19h30 à 20h50

Tarif d'adhésion : 20 euros

Contact : mcleray22@gmail.com
ou au 02 96 72 53 84

Rappel

Présentation du Passe sanitaire

Votre passe sanitaire est obligatoire en tant qu'organisateur ou adhérent et il doit être présenté à chaque séance. En effet, les clubs n'ont pas le droit, s'agissant d'informations à caractère médical, de détenir des documents établissant le statut vaccinal des adhérents.

En revanche, il n'est pas obligatoire pour les assemblées générales (à condition qu'elles ne soient pas organisées avec restauration/cocktail).

Conseil municipal du 13 septembre 2021 en bref

Le Conseil Municipal,

• **Commande** au SDE les travaux suivants :

- Rénovation de matériels d'éclairage public : projecteur éclairant la façade de la mairie et lanterne d'un candélabre situé entre l'école élémentaire et l'Espace de vie, pour un coût à la charge de la commune de 1.349 € (unanimité) ;

- Déplacement de 2 projecteurs sur les façades de l'église pour une charge communale de 858 € (unanimité) ;

- Effacements de réseaux (éclairage public et génie civil d'infrastructures de télécommunications) pour une participation communale totale de 49.680 € (unanimité).

• **Confie** à la S.A. HLM « La Rance » une opération consistant en la réalisation de 6 logements sociaux dans le lotissement du Buchonnet. Celle-ci donnera lieu au versement par la commune d'une aide à la charge foncière auprès du bailleur de 82.500 € (unanimité).

• **Autorise** le Maire à déposer une déclaration préalable pour permettre la pose de lettrages sur le bâtiment à usage de Maison paroissiale (unanimité).

• **Dénomme** :

- « Impasse de la Trilotois », la voie actuellement désignée « rue de la Trilotois » en vertu d'une délibération de 1998 (unanimité) ;

- « Rond-point de la Ville Volette », le nou-

veau giratoire créé par le département à l'intersection des rues d'Armorique, François Jaffrain, de la Clôture et de la voie communale n° 2 (unanimité).

• **Désaffecte**, en vue de leur rétrocession au profit de propriétés privées :

- Deux parcelles situées au lieu-dit « La Fontaine Ménard » correspondant au tracé d'un ancien chemin rural matériellement disparu (unanimité) ;

- Une parcelle située au lieudit « Bel Être » également issue d'un ancien chemin rural (unanimité).

• **Adhère** au dispositif « menu à 1 euro » soutenu par l'État qui permettra aux usagers de la Restauration scolaire, en fonction de leur quotient familial, de bénéficier :

- d'un tarif à 1 € pour les foyers aux revenus les plus modestes ;

- d'un tarif à 2,85 € pour une seconde tranche de revenus « intermédiaire » ;

- du tarif à 3,20 € en vigueur depuis le début de l'année civile pour les autres familles (unanimité).

• **Adopte** un avenant au groupement d'achats départemental pour tenir compte de la nécessaire catégorisation des achats réalisés par l'association gestionnaire de ces marchés (denrées alimentaires, fournitures, prestations de services) (unanimité).

• **Répond** à l'appel à projets de l'Etat « pour

un socle numérique dans les écoles élémentaires » visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. La demande porte notamment sur l'achat de tablettes et de PC portables - Subvention sollicitée : 8.477 € correspondant à 11.496 € d'achats (unanimité).

• **Attribue** une subvention de 300 € chacun à Arthur et Léo Bougeant au titre du dispositif « Fonds d'aide aux jeunes » pour participer à leurs frais de déplacement à des championnats internationaux de BMX (unanimité).

• **Conventionne** avec Saint-Brieuc Agglomération pour organiser l'intervention des intervenants musicaux dans les écoles élémentaires (5 classes de l'école Simone Veil et 4 classes de l'école Saint-Aubin) - Coût annuel 4.446 € (unanimité).

• **Crée** un poste d'Attaché territorial principal pour la période de transition liée au changement de Directeur général des services (unanimité).

• **Modifie** le tableau des effectifs du personnel pour s'adapter au changement de grade d'un emploi des services techniques suite à un départ à la retraite (unanimité).

• **Prend acte** des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, en matière de commande publique.

URBANISME

Installation ou modification d'une clôture

Les règles à respecter

L'installation ou la modification d'une clôture (haie, grillage, mur, claustra...) doit être précédée d'une déclaration préalable. Cette déclaration ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être déposés en 1 exemplaire à la mairie.

Je suis les étapes suivantes :

• **Je me renseigne sur la réglementation** qui s'applique à mon terrain (quels matériaux, quelle hauteur ? quel aspect ?)

Où consulter le PLU et le règlement ?

- En mairie auprès du service urbanisme (voir horaires et coordonnées au verso)

- Sur le site internet www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (en indiquant mon adresse)

• **Je remplis un formulaire de déclaration préalable** : je dois utiliser un formulaire administratif réglementé.

Comment se procurer le formulaire ?

- En mairie auprès du service urbanisme

- Sur le site internet www.service-public.fr rubrique Autorisations d'urbanisme

• **Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration :**

1/ Le plan de situation : je situe (au feutre ou stabilo...) mon terrain dans la commune.

2/ Le plan du terrain dit « Plan de masse ». J'indique (au feutre ou stabilo...) les côtés où sera réalisée ma clôture.

3/ Les schémas et explications détaillant le projet de clôture

Je dessine une vue en coupe du terrain naturel avec l'implantation de ma clôture et une vue de face. A partir d'une photographie montrant le site existant, et d'un croquis ou image de synthèse, je réalise une vue de mon projet dans son environnement. J'indique les mesures et j'explique l'aspect (matériaux, hauteurs...).

Une fiche détaillant les étapes de l'installation ou de la modification d'une clôture est disponible auprès du service urbanisme de la mairie. Contact au 02 96 72 66 40.



Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.
Contact au 02 96 72 59 41
ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Marché du dimanche

N'oubliez pas votre rendez-vous du dimanche, de 9h jusque 13h place de l'Europe.

Prochaine permanence du conciliateur de justice

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu mercredi 20 octobre de 14h à 15h30 en mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02 96 72 60 33



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking Hyper U - Les Mordus de l'Auto

OCTOBRE

DU 2 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

Exposition « Hors-les-murs » - Centre-bourg, parc Au fil de l'eau et Espace de la Baie (Service culturel)

DIMANCHE 3 à 16h30

Réunion galop - Hippodrome (Société des Courses)

Du 1^{er} au 30

Expo photos « Biodiversité marine » - Le Patio (Service culturel)

MARDI 5, 12 ET 19 à 10h

Atelier « Reprendre pieds après le confinement » Salle Le Trait d'Union (CIAS)

SAMEDI 16 - Journée

50 ans du Comité départemental de pétanque 22

Salle Triskell (Pétanque Club)

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 - Journée

Championnat d'échecs par équipe de N2 - Salle Le Trait d'Union (Échecs Passion)

DIMANCHE 24 - Journée

Assemblée générale et potée - Salle Le Vauriault (Les Fraïches Cancan)

Championnat régional de pétanque - Boulodrome (Pétanque Club)

DIMANCHE 24 à 14h

Réunion galop - Hippodrome (Société des Courses)

DU 25/10 AU 5/11

Quinzaine de l'information - SIJ (Service Information Jeunesse)

MARDI 26 à 11h et 15h

Spectacle « Échappons-nous... à petits pas » - Le Patio (Service culturel)

MARDI 29 à 19h

Assemblée générale - Salle Triskell (Traîne-Savates)

NOVEMBRE

VENDREDI 5 à 15h

Assemblée générale à 15h - Salle Triskell (FNACA)

Prochaine parution : Novembre 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard mi-octobre à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com